COMMUNE DE VILLEMONTAIS

(loire)

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARR382025 54

NOMINATION DU REGISSEUR TITULAIRE

Madame le Maire,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25 Juillet 2002 créant une régie de recettes pour le service de cantine et garderie des écoles de Villemontais,

Vu l'arrêté du Maire en date du 26 07 2002 instituant une régie de recettes pour le service Cantine et Garderie des Ecoles de Villemontais.

Vu l'arrêté du Maire en date du 05 Septembre 2017 fixant le régime indemnitaire global des régisseurs de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux à 110 €;

Vu l'avis conforme de l'inspectrice des Finances Publiques Adjointe et Responsable du Service de Gestion Comptable Loire Nord en date du 18 Juillet 2025 :

Vu l'arrêté du Maire numéro ARR292025 en date du 31 Juillet 2025,

Considérant la nécessité de changer le nom du remplaçant de la Régie Cantine Garderie, il convient de rectifier l'arrêté n° ARR292025 du 31 Juillet 2025

DECIDE

ARTICLE 1 INCHANGE

ARTICLE 2

En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Madame BARLERIN Lindsay sera remplacée par Madame COURBIERE Christelle mandataire suppléant.

ARTICLE 3

Madame BARLERIN Lindsay percevra une indemnité de maniement des fonds d'un montant de 110 € ; Madame COURBIERE Christelle percevra une indemnité pour les jours de remplacement.

ARTICLE 4

INCHANGE

ARTICLE 5

INCHANGE

ARTICLE 6

INCHANGE

ARTICLE 7

INCHANGE

FAIT à Villemontais, le 18 Septembre

Le Maire,

Marie Françoise GAUME

Signature du Régisseur Titulaire,

Lindsay BARLERIN

Signature du Régisseur Suppléant,

Christelle COURBIERE